



23 janvier 2026

■  À LA **UNE**

CSTB
le futur en construction

**PARTENARIAT CSTB – CODES DE REMISE 2026 ET MODALITES DE
COMMANDE**

Dans le cadre de notre partenariat avec le CSTB, nous avons le plaisir de vous transmettre les codes de remise applicables en 2026 pour les commandes effectuées via la boutique en ligne du CSTB.

H010-5 pour bénéficier de 5% de remise sur les guides

H010-15 pour bénéficier de 15% de remise sur les DTU (hors Lots DTU) et sur les services en ligne (hors Bati BIBLIO).

Évolution des modalités de commande :

À compter de cette année, il n'est plus possible de passer commande par voie papier (bons de commande et règlements par chèque).

L'ensemble des achats doit désormais être réalisé exclusivement en ligne via la boutique du CSTB.

Vous trouverez en pièces jointes les informations pratiques transmises par le CSTB, incluant la liste actualisée des DTU éligibles aux remises.

Rappel du processus de commande :

Les commandes doivent désormais être réalisées exclusivement en ligne, selon les étapes suivantes:

Se connecter à la boutique en ligne du CSTB : <https://boutique.cstb.fr/>

Ajouter le (ou les) article(s) souhaité(s) au panier

Renseigner le code promotionnel dans le champ prévu à cet effet avant validation de la commande

Attention : un seul code promotionnel peut être utilisé par commande.

Nous vous invitons donc à effectuer une commande distincte par niveau de remise :

- une commande pour les guides bénéficiant de -5 %,

- une commande pour les DTU et services en ligne bénéficiant de -15 %.

[En savoir plus.](#)



ÉVÉNEMENT



Voeux 2026 et Dégustation d'huîtres - 30 janvier à 11h

Parce que les vœux, c'est encore mieux quand on peut se les souhaiter **en face**, nous avons le plaisir de vous inviter à notre **traditionnelle dégustation d'huîtres**, qui sera aussi l'occasion de célébrer ensemble le début de l'année 2026.



Vendredi 30 janvier 2026



À partir de 11h



CAPEB 63

Un moment simple et chaleureux pour se retrouver entre adhérents, échanger et démarrer 2026 sous les meilleurs auspices.

[Je participe !](#)



ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES ET FISCALES



Acompte, Arrhes et avance, quelles différences ?

Avant le début des travaux, le client peut verser une somme d'argent : acompte, arrhes ou avance. Derrière ces termes se cachent des règles différentes, pour le client comme pour l'entreprise.

Bien les comprendre permet d'éviter les mauvaises surprises et les litiges.

[Télécharger le document.](#)

Facturation électronique : la liste des 101 premières plateformes agréées est disponible

La réforme concerne toutes les opérations entre entreprises établies en France et assujetties à la TVA, qu'elles soient redevables ou non. Elle vise à moderniser les échanges, renforcer la lutte contre la fraude et automatiser certaines obligations déclaratives. Le déploiement s'effectuera en deux étapes :

1er septembre 2026 : obligation de réception pour toutes les entreprises ; obligation d'émission pour les grandes entreprises et ETI.

1er septembre 2027 : obligation d'émission pour les PME et micro-entreprises. Toutes les entreprises devront être en mesure de recevoir des factures électroniques.

101 plateformes déjà immatriculées

Les [plateformes référencées](#) ont satisfait à l'ensemble des **exigences réglementaires**, ainsi qu'aux **tests techniques et d'interopérabilité**, menés avec le concours de l'Agence pour l'informatique financière de

l'État. Un **repère officiel** permet désormais d'identifier clairement les plateformes agréées.

L'État garantit une **offre diversifiée**, capable de s'adapter aux besoins concrets des entreprises artisanales. **Cette liste n'est pas définitive**. Les plateformes non encore agréées poursuivent leurs démarches, et de nouvelles solutions compatibles viendront compléter progressivement le dispositif.

[Liste des plateformes agréées.](#)

■ ACTUALITÉS JURIDIQUES ET SOCIALES



Plafond des allocations forfaitaires - focus sur les repas et grands déplacements

L'URSSAF a actualisé les valeurs 2026 des limites d'exonération des allocations forfaitaires prévues en matière de cotisations pour certains frais professionnels pour les salariés.

[La CAPEB vous informe avec cette nouvelle infographie.](#)



Sanction disciplinaire d'un salarié - dans quel cadre et avec quelle procédure ?

L'employeur peut, lorsqu'un salarié manque à ses obligations, engager une procédure disciplinaire afin de répondre à un comportement qu'il estime fautif. Ce pouvoir disciplinaire lui permet d'appliquer

différentes mesures
selon la gravité des faits reprochés. La CAPEB vous
présente ici les points
essentiels à connaître : les sanctions envisageables et les
procédures à
respecter.

[Télécharger le document.](#)

AIDES **FINANCIÈRES**



FAQ - Impacts de la loi spéciale sur les aides de l'ANAH

Le Conseil d'administration de l'Anah s'est réuni le 16 décembre 2025 et a notamment voté, sous réserve de l'adoption de la Loi de finances pour 2026, un budget initial de continuité et de responsabilité, de près de 4,4 milliards d'euros d'aides à destination des ménages, confirmant le caractère prioritaire de la politique d'amélioration de l'habitat privé.

En l'absence de loi de finances pour 2026, et suite à la promulgation de la loi spéciale, le régime des services votés deviendra effectif à compter du 1er janvier 2026.

[Télécharger le support.](#)

ACTUALITÉS **FORMATION**



Aide apprentissage suspendue en attente du budget 2026

Dans l'attente de l'adoption de la loi de finances pour 2026, le cadre des aides à l'apprentissage évolue. À ce stade, pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1er janvier 2026, seule l'aide unique aux employeurs d'apprentis reste applicable.

Un décret devrait être publié après l'adoption de la loi de finances 2026 afin de préciser les nouveaux paramètres de l'aide exceptionnelle, en fonction des crédits qui seront votés. Ce texte ne s'appliquera pas de manière rétroactive.

[Dans cette période de transition, la CAPEB vous aide à y voir plus clair.](#)



Titre Pro Maçon Bâti Ancien - ST AMANT ROCHE SAVINE

Le GRETA Auvergne relance sa filière maçonnerie avec le lancement du titre pro "Maçon du Bati Ancien". Voici ci dessous les éléments de la prochaine session :

Titre Professionnel Maçon du Bâti Ancien

Dates : du 16 mars au 24 juillet 2026

Durée : 434 h en centre et 203 h en entreprise

Lieu : Plateforme Bâtiment – Saint-Amant-Roches-Savine (63)

Financements mobilisables : Région (financements individuels), alternance, CPF et autres dispositifs

**Vous trouverez en pièce jointe l'affiche de la formation.
Nous comptons aussi sur votre mobilisation pour**

relayer cette information et faire perdurer la transmission de vos savoir-faire !

[Voir l'affiche.](#)

ACTUALITÉS **Emploi**



Candidat Alternance - Peintre

Veillez trouver ci-dessous le CV d'une candidate à la recherche d'une entreprise pour terminer sa formation CAP PAR au GRETA de Riom.

L'entreprise dans lequel se trouve la candidate ne peut poursuivre son contrat suite à des difficultés financières.

C'est pour cela que la candidate recherche urgemment une nouvelle entreprise à compter du 31/01/2026.

Réside à Combronde et est véhiculée.

[Lire le CV.](#)



Candidat CDD/CDI - Peintre

Veillez trouver ci-dessous le CV d'une candidate à la recherche d'une entreprise pour un poste en tant que peintre.

A effectué plusieurs stages et possède le niveau BAC PRO Aménagement et finitions. Réside à Charbonnières les Vieilles.

[Lire le CV.](#)

L'ART DE NE PAS SE TROMPER



2 Rue Félix Mézard, CS 80061

63019 Clermont-Fd Cedex 2

.....

Tél : 04 73 25 71 71

capeb63@capeb63.fr



Si vous souhaitez vous désinscrire de la lettre d'informations de la CAPEB Puy-de-Dôme, [cliquez ici](#).
